



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED WG 340/6/Corr.1
22 septembre 2009
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Session supplémentaire de la réunion des Points focaux du PAM

Le Caire (Égypte), 30 septembre – 1^{er} octobre 2009

CORRIGENDUM

PROJET DE DÉCISION SUR L'ADOPTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR 5 ANS ET DU BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011

Projet de décision sur l'adoption du programme de travail sur 5 ans et du budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011

La Seizième réunion des Parties contractantes,

Rappelant l'article 18, paragraphe 2, alinéa vii), de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, telle que modifiée en 1995, ci-après dénommée la "Convention de Barcelone";

Rappelant également l'article 24, paragraphe 2, de la Convention de Barcelone et les Règles financières du Programme des Nations Unies pour l'environnement,

Soulignant la nécessité de ressources financières stables, suffisantes et prévisibles pour le PAM et le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée,

Prenant note des incidences qu'a, depuis l'exercice biennal 2005-2006, le gel du budget sur la mise en œuvre complète du programme de travail du PAM,

Prenant note du Rapport sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2008-2009 et, en particulier, de l'application du Document sur la gouvernance adopté à Almeria en 2008,

Se félicitant des progrès accomplis en ce qui concerne l'entrée en vigueur de plusieurs instruments juridiques du PAM, nouveaux et révisés, et du nombre accru de Parties contractante pour lesquelles la Convention de Barcelone et ses Protocoles sont en vigueur,

Invitant instamment, en vue de renforcer l'efficacité du système du PAM, les Parties contractantes qui ne l'ont pas encore fait à accélérer le processus de ratification des nouveaux instruments juridiques et l'acceptation des amendements aux instruments juridiques existants du PAM,

Encourageant la poursuite des efforts visant à assurer une mise en œuvre effective de la Convention et de ses Protocoles ainsi que de la SMDD,

Ayant examiné le programme stratégique sur 5 ans et le programme biennal et budget pour 2010-2011, intégrés et proposés sur la base de trois grands piliers prioritaires : gouvernance, services écosystémiques et changement climatique,

Soulignant la nécessité de resserrer la coopération avec les initiatives régionales et mondiales et les organisations internationales en vue d'assurer la synergie, de renforcer l'utilisation efficace des ressources et d'éviter les contradictions,

Rappelant les objectifs de la Stratégie méditerranéenne de développement durable, en particulier la nécessité de changer les modes de production et de consommation non durables et d'assurer une gestion durable des ressources naturelles,

Décide ce qui suit :

Approuve le programme de travail stratégique sur 5 ans et le programme biennal et budget pour 2010-2011, notamment les crédits d'un montant de **15 949 648** euros affectés aux fins énoncées aux annexes I et II de la présente décision, montant qui

représente une augmentation zéro pour 2010 et une augmentation de 2,5% pour 2011 par rapport aux contributions ordinaires évaluées fixées en 2003;

Approuve une augmentation de 2,5% des contributions annuelles pour l'exercice biennal 2012-2013;

Demande à l'Unité de coordination d'établir une réserve opérationnelle et de la maintenir au niveau de 15 pour cent des dépenses annuelles encourues;

Approuve la dotation en effectifs de l'Unité de coordination et des composantes pour 2010–2011, telle qu'indiquée à l'annexe I, partie II, de la présente décision;

Autorise l'Unité de coordination à engager des dépenses jusqu'à hauteur du budget de fonctionnement approuvé, en prélevant sur les ressources de trésorerie disponibles;

Autorise l'Unité de coordination à opérer des transferts jusqu'à hauteur de 20 pour cent d'une ligne de crédit principale du budget approuvé à d'autres lignes de crédit principales;

Invite les Parties contractantes à noter que les contributions au budget de fonctionnement pour une année civile donnée sont attendues dans les trois premiers mois de ladite année et les exhorte à les verser sans délai et dans leur intégralité, assurant ainsi un recouvrement des contributions au début de l'année qui permettrait une planification et une mise en œuvre plus stratégiques du programme de travail;

Demande au Directeur exécutif du PNUE de proroger le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée jusqu'au 31 décembre 2011;

Demande à l'Unité de coordination de notifier aux Parties contractantes le montant de leurs contributions pour une année donnée, et ce avant le 31 décembre de l'année précédente;

Demande à l'Unité de coordination de tenir à jour, sur le site web du PAM, les informations sur l'état des contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale;

Demande à l'Unité de coordination de tenir les Parties contractantes au courant de l'adéquation du niveau de la réserve opérationnelle, par l'entremise des réunions du Bureau, des Points focaux du PAM et des Parties contractantes;

Demande au Secrétariat de renforcer encore l'efficacité, l'applicabilité et l'obligation redditionnelle dans l'utilisation des ressources financières et humaines, conformément aux priorités fixées par les réunions des Parties contractantes, et de faire rapport à cet égard sur les résultats des efforts consentis;

Demande au Secrétariat d'intensifier les efforts pour mobiliser des ressources auprès de toutes les sources, en vue d'élargir l'assise des donateurs et d'accroître les niveaux de recettes;

Demande aux Parties contractantes d'appuyer la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011 en s'acquittant des tâches qui leur sont assignées conformément aux obligations de la Convention, de ses Protocoles et des décisions des réunions des Parties contractantes;

Demande également aux Parties contractantes qui présentent des arriérés de contributions ordinaires de les verser sans délai;

Invite toutes les Parties contractantes à augmenter leur appui en espèces ou en nature au Fonds d'affectation spéciale afin de permettre une mise en œuvre complète et efficace du programme de travail;

Entérine les décisions du Bureau des Parties contractantes prises conformément au mandat que lui a confié la Quinzième réunion des Parties contractantes tenue à Almeria en 2008, pour une application sans heurts du programme de travail et du budget pour 2008-2009;

Demande au Secrétariat de soumettre à la Dix-septième réunion des Parties contractantes un rapport sur la mise en œuvre du programme de travail au cours de l'exercice biennal 2010-2011, eu égard en particulier à l'application des rubriques d'activité telles que présentées à l'annexe II de la présente décision;

Demande au Secrétariat de préparer, en coopération avec le Bureau et les Parties contractantes, un rapport sur l'état d'avancement des activités, un projet de programme de travail sur 5 ans actualisé et un projet de budget et programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013, pour examen et approbation par la Dix-septième réunion des Parties contractantes, en expliquant les postulats et principes fondamentaux sur lesquels repose le budget;

Demande au Secrétariat de communiquer, s'il y a lieu, les estimations de coût d'activités qui ont des incidences budgétaires qui ne sont pas prévues dans le projet de programme de travail mais qui sont incluses dans les projets de décisions proposés avant l'adoption de ces décisions par la réunion des Parties contractantes;

Encourage toutes les Parties contractantes et le Secrétariat à promouvoir, notamment par des actions de sensibilisation, de nouveaux modes de production et de consommation et le "verdissement" de l'économie méditerranéenne en favorisant des mécanismes qui intègrent des critères économiques, environnementaux et sociaux au sein des flux de production, de consommation et d'échanges.

ANNEXE I

I. BUDGET-PROGRAMME PROPOSÉ POUR 2010-2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES

	Budget approuvé (en €)		Budget proposé (en €)	
	2008	2009	2010	2011
I. FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE FONCTIONNEMENT				
1. UNITÉ DE COORDINATION, Athènes, Grèce				
- Dépenses de personnel et frais de fonctionnement du Secrétariat	737 961	760 783	943 345	890 819
- Personnel MEDPOL	503 688	498 625	543 493	562 978
- Frais de fonctionnement couverts par la contribution de contrepartie de la Grèce	440 000	440 000	440 000	440 000
2. ORGANISATIONS COOPERANT AU MED POL	275 430	282 449	293 533	298 188
3. CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)	728 476	722 870	793 942	784 704
4. CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PLAN BLEU (CAR/PB)	590 724	597 168	630 019	655 762
5. CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)	523 845	535 549	565 373	586 235
6. CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)	423 797	434 502	454 054	474 545
7. INFO/RAC	0	0	0	0
8. CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LA PRODUCTION PROPRE (CAR/PP)	0	0	0	0
TOTAL	4 223 921	4 271 946	4 663 759	4 693 231
FRAIS DE GESTION DU PROGRAMME*	491 910	498 153	549 089	552 920
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE FONCTIONNEMENT	4 715 831	4 770 099	5 212 848	5 246 151

* Les frais de gestion du programme de 13% ne sont pas imputés à la contribution de contrepartie de la Grèce.

ACTIVITÉS:

	Budget approuvé (en €)		Budget proposé (en €)	
	2008	2009	2010	2011
II. ACTIVITÉS				
TOTAL ACTIVITÉS À FINANCER				
1. COORDINATION DU PROGRAMME	872 722	808 284		
2. PRÉVENTION ET MAÎTRISE DE LA POLLUTION	899 801	1 194 001		
3. PROTECTION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	375 000	338 000		
4. GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES	249 071	267 926		
4. INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT	312 106	183 106		
5. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	66 000	66 000		
TOTAL PARTIEL	2 774 700	2 857 317		
FRAIS DE GESTION DU PROGRAMME (13%)	275 549	286 289		
TOTAL ACTIVITÉS FINANCÉES	3 050 249	3 143 606		
	Budget Approuvé (en €)		Budget Proposé (en €)	
	2008	2009	2010	2011
A. ACTIVITÉS À FINANCER SUR LE MTF* (à l'exclusion de la contribution volontaire de la CE)				
1. COORDINATION DU PROGRAMME	736 000	585 750		
2. PRÉVENTION ET CONTRÔLE DE LA POLLUTION	887 801	1 182 001		
3. PROTECTION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE	185 000	198 000		
4. GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES	115 000	134 667		
6. INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT	212 106	118 106		
7. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	66 000	66 000		
	2 201 907	2 284 524		
FRAIS DE GESTION DU PROGRAMME (13%)	249 773	260 513		
TOTAL ACTIVITÉS FINANCÉS SUR LE MTF	2 451 680	2 545 037		

	Budget Approuvé (en €)		Budget Proposé (en €)		
	2008	2008	2009	2010	2011
B. ACTIVITÉS À FINANCER SUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE LA CE					
1. COORDINATION DU PROGRAMME		136 722	222 534		
2. PRÉVENTION ET MAITRISE DE LA POLLUTION		12 000	12 000		
3. PROTECTION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE		190 000	140 000		
4. GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES		134 071	133 259		
5. INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT		100 000	65 000		
6. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION		0	0		
		572 793	572 793		
FRAIS DE GESTION DU PROGRAMME (4.5%)		25 776	25 776		
TOTAL ACTIVITÉS À FINANCER SUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE LA CE		598 569	598 569		

ACTIVITÉS TELLES QUE PROPOSÉES POUR 2010-2011

	Budget proposé (en €)	
	2010	2011
II. ACTIVITÉS		
TOTAL ACTIVITÉS À FINANCER		
1. GOUVERNANCE	1 076 985	1 353 419
2. GESTION DES ÉCOSYSTÈMES	1 147 000	977 000
3. CHANGEMENT CLIMATIQUE	180 000	178 000
TOTAL PARTIEL	2 403 985	2 508 419
FRAIS DE GESTION DU PROGRAMME	263 831	277 407
TOTAL ACTIVITÉS FINANCÉES	2 667 816	2 785 826

	Budget proposé (en €)	
	2010	2011
A. ACTIVITÉS À FINANCER SUR LE MTF (à l'exclusion de la contribution volontaire de la CE)		
1. GOUVERNANCE	925 192	1 129 626
2. GESTION DES ÉCOSYSTÈMES	799 000	736 000
3. CHANGEMENT CLIMATIQUE	107 000	70 000
TOTAL PARTIEL	1 831 192	1 935 626
GRAIS DE GESTION DU PROGRAMME (13%)	238 055	251 631
TOTAL ACTIVITÉS FINANCÉES SUR LE MTF*	2 069 247	2 187 257

* MTF = Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

	Budget proposé (en €)	
	2010	2011
B. ACTIVITÉS À FINANCER SUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE LA CE		
1. GOUVERNANCE	151 793	223 793
2. GESTION DES ÉCOSYSTÈMES	348 000	241 000
3. CHANGEMENT CLIMATIQUE	73 000	108 000
TOTAL PARTIEL	572 793	572 793
FRAIS DE GESTION DU PROGRAMME (4,5%)	25 776	25 776
TOTAL ACTIVITÉS À FINANCER SUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE LA CE	598 569	598 569

BUDGET GLOBAL COUVRANT LES ACTIVITÉS, LES FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ DE COORDINATION ET DES CENTRES (en euros):

	Budget Approuvé (en €)		Budget Proposé (en €)	
	2008	2009	2010	2011
UNITÉ DE COORDINATION, Athènes, Grèce				
TOTAL ACTIVITÉS	872 722	808 284	639 793	844 306
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	1 177 961	1 200 783	1 383 345	1 330 819
TOTAL	2 050 683	2 009 067	2 023 138	2 175 125
MEDPOL				
TOTAL ACTIVITÉS	744 000	901 000	737 000	770 000
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS MED POL ET ORGANISATIONS COOPÉRANTES	779 118	781 074	837 026	861 166
TOTAL	1 523 118	1 682 074	1 574 026	1 631 166
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)				
TOTAL ACTIVITÉS	155 800	293 000	156 500	165 000
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	728 476	722 870	793 942	784 704
TOTAL	884 276	1 015 870	950 442	949 704
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PLAN BLEU (CAR/PB)				
TOTAL ACTIVITÉS	279 106	169 106	218 149	132 173
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	590 724	597 168	630 016	655 766
TOTAL	869 830	766 274	848 165	787 939
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)				
TOTAL ACTIVITÉS	282 071	281 926	240 543	231 240
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	523 845	535 549	565 373	586 235
TOTAL	805 916	817 475	805 916	817 475
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)				
TOTAL ACTIVITÉS	375 000	338 000	346 000	296 700
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	423 797	434 502	454 054	474 545
TOTAL	798 797	772 502	800 054	771 245
INFO/RAC				
TOTAL ACTIVITÉS	66 000	66 000	66 000	66 000
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	0	0	0	0
TOTAL	66 000	66 000	66 000	66 000
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LA PRODUCTION PROPRE (CAR/PP)				
TOTAL ACTIVITÉS	1	1	1	1
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
FRAIS DE GESTION DU PROGRAMME	767 458	784 442	812 920	830 327
TOTAL GÉNÉRAL	7 766 078	7 913 704	7 880 661	8 028 982

SOURCES DE FINANCEMENT (En euros):

A. Recettes	2010	2011
Contributions au MTF	5 540 571	5 679 085
Contribution de contrepartie de la Grèce	440 000	440 000
Contribution de contrepartie du PNUE	15 000	15 000
Total Contributions	5 995 571	6 134 084
Contributions non versées pour années antérieures, y compris 2008 (estimation moyenne)	1 332 449	
Intérêts bancaires 2007	262 661	
Provisions effectuées sur le MTF	1 012 406	
Total recettes prévues	14 737 172	
B. Engagements		
Engagements	6 494 948	6 625 861
- dont engagements pour le Partenariat stratégique FEM* et le Projet CE ("Appui à la Convention de Barcelone pour l'application de l'approche écosystémique")	970 714	
Frais de gestion du programme	787 144	829 219
Total engagements	14 737 172	

* La contribution de contrepartie du FEM à ces activités se monte à 2 161 298 euros pour l'exercice biennal 2010- 2011. (3 039 800\$)

A. Recettes	2010	2011
Contribution volontaire de la CE	598 568	598 568
B. Engagements		
Activités financées sur la contribution volontaire de la CE	572 793	572 793
Frais de gestion du programme (4.5 %)	25 776	25 776
Total engagements	598 569	598 569

CONTRIBUTIONS POUR 2008-2009:

Parties contractantes	%	Contributions ordinaires au MTF pour 2009 (en €)	Contributions ordinaires au MTF pour 2010 (en €)	Contributions ordinaires au MTF pour 2011 (en €)
Albanie	0,07	3 877	3 877	3 974
Algérie	1,05	58 163	58 163	59 617
Bosnie-Herzégovine	0,30	16 619	16 619	17 034
Croatie	0,97	53 730	53 730	55 073
Chypre	0,14	7 755	7 755	7 949
CE	2,49	138 483	138 483	141 945
Égypte	0,49	27 143	27 143	27 822
France	37,85	2 103 262	2 103 262	2 155 844
Grèce	2,80	155 653	155 653	159 544
Israël	1,47	81 427	81 427	83 463
Italie	31,27	1 737 670	1 737 670	1 781 112
Liban	0,07	3 877	3 877	3 974
Libye	1,96	109 124	109 124	111 852
Malte	0,07	3 877	3 877	3 974
Monaco	0,07	3 877	3 877	3 974
Maroc	0,28	15 511	15 511	15 899
Monténégro	0,32	1 294	1 294	1 326
Slovénie	0,67	37 113	37 113	38 041
Espagne	14,94	830 337	830 337	851 095
Syrie	0,28	15 511	15 511	15 899
Tunisie	0,21	11 632	11 632	11 923
Turquie	2,24	124 634	124 634	127 750
Total partiel	100,00	5 540 571	5 540 571	5 679 084
Pays hôte (Grèce)		440 000	440 000	440 000
Fonds pour l'environnement PNUÉ		15 000	15 000	15 000
TOTAL CONTRIBUTIONS		5 995 571	5 995 571	6 134 084

Contributions de contrepartie estimées en espèces/nature des Parties contractantes accueillant des Centres d'activités régionales et des organisations des Nations Unies participant au programme MED POL. Les montants ont été communiqués au PNUE par les Centres et organisations respectifs.

Pays		2010 (000 €)	2011 (000 €)
Croatie	CAR/PAP	160	160
France	CAR/PB	750	760
Italie	INFO/RAC	300	300
Malte	REMPEC	70	70
Espagne	CAR/PP	1 250	1 250
Tunisie	CAR/ASP	90	90
Organisations des Nations Unies			
OMS	MED POL	90	90
AIEA	MED POL	200 (USD)	200 (USD)

III. FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE FONCTIONNEMENT
1. UNITÉ DE COORDINATION, Athènes, Grèce

	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)			
		2009		2010		2011	
		MTF	CC GRECE	MTF	CC GRECE	MTF	CC GRECE
Personnel d'encadrement	m/m						
Coordonnateur - D.2	12	154 298		197 075		172 310	
Coordonnateur adjoint - D.1	12	135 584		148 415		134 885	
Administratrice de programme - P.4	12	125 191		137 559		141 920	
Fonct. administration/gestion des fonds - P.4	12	*		*		*	
Fonctionnaire chargée de l'information - P.3	12	89 319		89 096		93 107	
Juriste – P2/3 ^a				88 751		93 829	
Total Personnel d'encadrement		504 392		660 896		636 051	
Personnel des services généraux							
Assistante services de conférence - G.7	12	*		*		*	
Secrétaire hors classe - G.5	12	36 874		45 221		47 761	
Employée administrative - G.6	12	*		*		*	
Assistant Informatique - G.6	12	*		*		*	
Assistante budget - G.7	12	*		*		*	
Assistante administrative - G.6	12	*		*		*	
Assistante bibliothécaire - G.6	12	45 741		54 380		55 674	
Assistante administrative - G.6	12	*		*		*	
Assistante de programme - G.5 ^b	12	38 776		*		*	
Secrétaire - G.5	12		31 111	43 793		46 333	
Employé administratif - G.5	12	*		*		*	
Employé administratif - G.4	12	*		*		*	
Assistante Information - G.5	12		34 988		43 496		46 000
Employé administratif - G.4 ^c	12	*		*		*	
Total Personnel des services généraux		121 391	66 099	143 394	43 496	149 768	46 000
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		625 783	66 099	804 290	43 496	785 819	46 000
Appui administratif							
Voyages en mission		100 000		70 000		70 000	
Assistance temporaire		10 000		10 000		10 000	
Formation du personnel de l'Unité MED		10 000		10 000		10 000	
Heures supplémentaires		5 000		5 000		5 000	
Réception/représentation		10 000		10 000		10 000	
Frais de bureau							
Location			155 000		155 000		155 000
Autres frais de bureau (y compris articles divers)		*	218,901	34 055	241 604	*	203 000
Total frais d'appui administratif et de bureau		135 000	373 901	139 055	396 604	105 000	394 000
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT		760 783	440 000	943 345	440 000	890 819	440 000

^a Il est proposé de créer un poste de Juriste – P.2/P.3, sous réserve de l'approbation par les Parties contractantes.

^b Il est proposé que le poste d'Assistante de programme – G.5 soit financé au titre des frais de gestion du programme, sous réserve de l'approbation par le Siège du PNUE à Nairobi.

^c Il est proposé de supprimer ce poste, conformément aux recommandations du rapport d'audit.

2. MED POL ET ORGANISATIONS COOPÉRANTES

		Budget approuvé (en €)	Budget proposé (en €)		
		2009	2010	2011	
		MTF	MTF	MTF	
Personnel d'encadrement					
Coordonnateur du MED POL, Athènes - D1	m/m	12	146 632	150 142	157 150
Administrateur de programme, Athènes - P.4		12	95 662	115 780	119 247
Administrateur de programme, Athènes - P.4		12	107 870	114 521	117 179
Administrateur de programme OMS/Conseiller scientifique principal, Unité de coordination du PAM (Athènes) - P.5		12	138 938	143 554	145 432
Total Personnel d'encadrement			489 102	523 997	539 008
Personnel des services généraux					
Secrétaire (MED POL), Athènes - G.5		12	38 880	40 870	43 340
Secrétaire (MED POL), Athènes - G.4		12	37 385	39 052	41 281
Secrétaire (MED POL), Athènes - G.4		12	32 196	32 714	34 781
Secrétaire OMS, Unité de coordination du PAM (Athènes) - G.5		12	40 039	46 717	47 829
Assistante Laboratoire MEL/AIEA (Monaco) - G.6		12	73 472	73 262	74 927
Total Personnel des services généraux			221 972	232 615	242 158
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL			711 074	756 612	781 166
Voyages:					
Voyages en mission du personnel MED POL, MED POL (Athènes)				50 414	50 000
Voyages en mission du personnel OMS (Athènes)				15 000	15 000
Voyages en mission du personnel AIEA (Monaco)				15 000	15 000
Frais de bureau			*		
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL FRAIS DE FONCTIONNEMENT			791 074	837 026	861 166

* Les frais de bureau encourus par le MED POL et l'OMS sont inclus dans les frais de bureau de l'Unité MED à Athènes.

3. CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC), La Valette, Malte
Organisation coopérante: OMI

		Budget approuvé (en €)	Budget proposé (en €)	
		2007	2010	2011
		MTF	MTF	MTF
Personnel d'encadrement	m/m			
Directeur - D.1	12	141 127	156 350	155 146
Administrateur de programme hors classe - P5	12	112 571	126 450	128 633
Administrateur de programme (MEP) – P4	12	85 151	94 543	95 263
Administrateur de programme (OPRC) - P4	12	95 476	109 059	106 023
Administrateur de programme (ENV) – L3 (I)	12	-	-	-
Administrateur de programme - L4 (II)	12	-	-	-
Administrateur de programme- L4 (II)	12	-	-	-
Administrateur de programme Junior – P1 (III)	12	-	-	-
Total Personnel d'encadrement		434 325	486 402	485 065
Personnel des services généraux				
Assistant administratif/financier- G.7 (IV)	*	12 689	17 933	18 505
Assistant Information - G.7	12	25 126	30 131	30 131
Assistant du Directeur - G.7	12	22 242	27 270	27 843
Employé/Secrétaire - G.4	12	19 002	23 512	24 000
Secrétaire - G.5	12	21 475	25 848	25 848
Assistant technique/Logistique – G.4	12	20 046	24 831	25 312
Assistant administratif - G.6 (V)	12	20 965	-	-
Total Personnel des services généraux		141 545	149 525	151 639
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		575 870		
Voyages en mission		50 000	60 000	50 000
Frais de bureau		97 000	98 015	98 000
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		722 870	793 942	784 704

(I) Poste qui sera financé par le Ministère italien de l'environnement sur une contribution volontaire au MTF allouée au REMPEC pour la période mars 2007-décembre 2009

(II) Il s'agit du poste d'administrateur de projet SAFEMED rémunéré par le projet MEDA SAFEMED II de la CE pour 2009-2010

(III) Poste rémunéré par l'Industrie pétrolière française par le biais du mécanisme de Volontariat international scientifique

(IV) L'OMI contribue à hauteur de 13 000 euros par an au traitement de l'assistant administratif/financier.

(V) Le poste fait partie du personnel permanent du REMPEC tel qu'approuvé par les Parties contractantes mais sera rémunéré par le projet MEDA SAFEMED II financé par la CE pour 2009-2010

4. CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PLAN BLEU (CAR/PB)
Sophia Antipolis, France

		Budget Approuvé (en €)		Budget proposé (en €)	
		2009		2010	2011
		MTF		MTF	MTF
Personnel d'encadrement	m/m				
Directeur	12				
Directeur adjoint	12				
Responsable administratif et financier	12	38 609	30 422	31 334	
Expert économiste	12	38 609	30 422	31 334	
Experts tourisme et territoire	12	38 609	30 422	31 334	
Expert statistiques et indicateurs	12	38 609	30 422	31 334	
Experts villes et institutions	12	38 609	0	0	
Expert énergie	12	32 174	30 422	31 334	
Expert énergie Senior		0	30 422	31 334	
Expert transport	12	38 609	0	0	
Expert eau		-	30 422	31 334	
Expert eau Junior	12	38 609	20 400	21 012	
Expert développement rural	12	28 957	30 422	31 334	
Expert environnement	12	-	30 422	31 334	
Expert en biodiversité marine	12	-	30 422	31 334	
Expert en communication	6	-	24 000	24 720	
Documentaliste	12	38 609	30 422	31 334	
Total Personnel d'encadrement		370 003	379 042	390 406	
Personnel des services généraux					
Secrétaire bilingue assistante de direction	12	51 984	22 271	22 939	
Assistante collecte de données/secrétaire	12	45 088	22 271	22 939	
Secrétaire bilingue	12	41 693	22 271	22,939	
Administrateur réseaux, collecte données, PAO	12	0	22 271	22 939	
Assistant administratif/ comptable	12		22 271	22 939	
Stagiaire			27 000	27 810	
Assistance temporaire	3	7 400	7 622	7 851	
Total Personnel des services généraux		146 165	145 977	150 356	
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		516 168	525 019	540 762	
Voyages en mission		31 000	45 000	50 000	
Frais de bureau et de fonctionnement			60 000	65 000	
Frais de bureau et de fonctionnement		50 000			
Total Frais d'appui administratif et de bureau		81 000	105 000	115 000	
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL FRAIS DE FONCTIONNEMENT		597 168	630 019	655,762	

5. **CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)**
Split, Croatie

		Budget approuvé (en €)	Budget proposé (en €)	
		2009	2010	2011
		MTF	MTF	MTF
Personnel D'encadrement	m/m			
Directeur	12	70 824	74 542	78 455
Directeur adjoint	12	52 825	55 598	58 517
Administrateur de programme hors classe (PAC)	12	37 276	39 233	41 293
Administrateur de programme (Protocole GIZC)	12	36 104	38 000	39 995
Administrateur de programme ((économie de l'environnement)	12	36 104	38 000	39 995
Administrateur de programme (GIZC)	12	36 104	38 000	39 995
Administrateur de programme (projets)	12	36 104	38 000	39 995
Fonctionnaire chargé de l'administration/gestion des fonds	12	36 104	38 000	39 995
Total Personnel d'encadrement		341 447	359 373	378 240
Personnel des services généraux				
Commis aux finances	12	36 104	38 000	39 995
Agent chargé de l'entretien*	12		-	-
Total personnel des services généraux		36 104	38 000	39 995
TOTAL DÉPENSES DU PERSONNEL		377 551	397 373	418 235
Appui administratif				
Voyages en mission		60 000	70 000	70 000
Assistance temporaire		18 000	18 000	18 000
Frais de bureau		80 000	80 000	80 000
Total Frais d'appui administratif et de bureau		158 000	168 000	168 000
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ADMINISTRATIFS		535 551	565 373	586 235

*Financé par le Gouvernement croate

**6. CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)
Tunis, Tunisie**

		Budget Approuvé (en €)	Budget proposé (en €)	
		2009	2010	2011
		MTF	MTF	MTF
Personnel d'encadrement	m/m			
Directeur	12	45 777	54 000	56 430
Directeur scientifique	12	79 250	82 815	86 541
Expert	12	23 220	24 265	25 356
Expert	12	71 400	74 615	77 972
Expert	12	17 232	21 500	22 467
Expert	12	16 084	20 500	21 422
Fonctionnaire d'administration	12	29 768	17 000	17 765
Total Personnel d'encadrement		282 731	294 695	307 953
Personnel des services généraux				
Assistante administrative	12	13 786	14 406	15 055
Secrétaire bilingue	12	14 475	15 126	15 807
Secrétaire bilingue	12	14 475	15 126	15 807
Chauffeur	12	9 288	9 705	10 143
Commis aux finances	12	3 282	4 996	5 220
Agent chargé de l'entretien	12	-		
Gardien	12	-		
Total Personnel des services généraux		55 306	59 359	62 032
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		338 037	354 054	369 985
Appui administratif				
Voyages en mission		45 000	49 000	51 264
Assistance temporaire		10 000	10 000	10 000
Frais de bureau		41 465	41 000	43 296
Total Frais d'appui administratif et de bureau		96 465	100 000	104 560
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT			454 054	474 545

7. INFO/RAC, Italie

ACTIVITÉS	Budget Proposé (en €)	
	66 000	66 000
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT	*	*

- * Les dépenses de personnel et frais de fonctionnement sont intégralement pris en charge par le Gouvernement italien.

8. **CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES POUR LA PRODUCTION PROPRE (CAR/PP)**
Barcelone, Espagne

	Budget Proposé (en €)	
	2010	2011
ACTIVITÉS	1	1
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT	*	*

* Les dépenses de personnel et les frais de fonctionnement sont intégralement pris en charge par le Gouvernement espagnol.

